

PROJET *de* TERRITOIRE EST *en daban !*



Janvier 2020

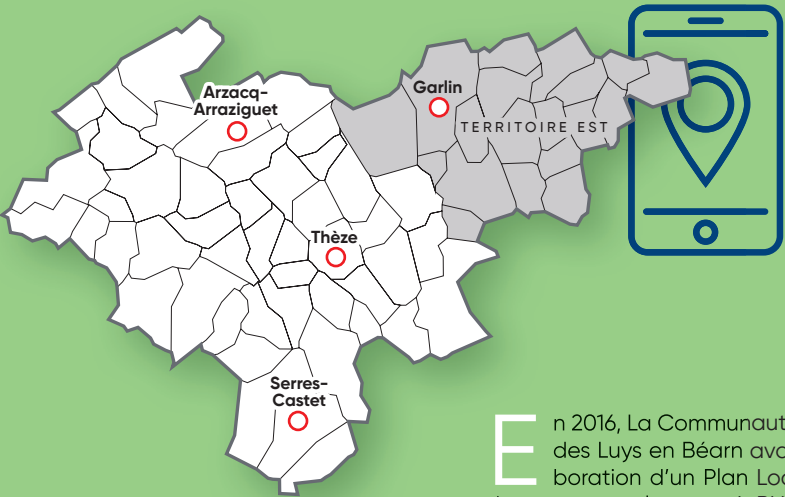


SOMMAIRE

- o3 Les territoires de projet de la CCLB
- o4 Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?
- o5 La participation au cœur de la construction du projet
- o6 Le territoire Est en bref
- o8 Les atouts du territoire Est
- o9 Les opportunités pour l'avenir
- 1o Un projet de territoire structuré autour de 3 ambitions et 8 enjeux
- 12 1^{re} ambition : Être un territoire accueillant et entreprenant
 - Enjeu n°1 : Tendre vers un développement équilibré et accueillir les familles
 - Enjeu n°2 : Accueillir et soutenir les entreprises
 - Enjeu n°3 : Accueillir les visiteurs
- 16 2^e ambition : Être un territoire vivant et épanouissant pour tous
 - Enjeu n°4 : Accroître le nombre de jeunes et favoriser leur épanouissement
 - Enjeu n°5 : Garantir une offre de services et d'activités
 - Enjeu n°6 : Bien vivre et bien vieillir
- 2o 3^e ambition : Être un territoire durable, solidaire et responsable
 - Enjeu n°7 : Engager les transitions énergétique, environnementale et alimentaire
 - Enjeu n°8 : Favoriser la mobilité, la proximité et le lien social



LES TERRITOIRES DE PROJET DE LA CCLB



La Communauté de communes des Luys en Béarn est composée de 66 communes avec 27 385 habitants sur une superficie de 514 km².

Elle est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de la Communauté de communes du canton d'Arzacq, de la Communauté de communes du canton de Garlin et de l'ancienne Communauté de communes du Luy de Béarn et canton de Thèze.

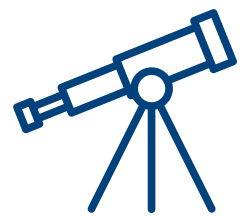
3 territoires ayant des dynamiques différentes et des projets de développement propres à leurs spécificités.

En 2016, La Communauté de communes des Luys en Béarn avait engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, nommé PLUi SUD. Le PLUi établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol, les formes des constructions, le classement des zones (habitat, agricole, naturelle...).

En 2018, la CCLB a lancé le PLUi OUEST qui avait été prescrit en 2015 pour les 23 communes de l'ancienne Communauté de communes du canton d'Arzacq.

En 2019, la CCLB a lancé la démarche de « construction participative du **PROJET DE TERRITOIRE EST** ». Son ambition est de faire émerger un projet collectif de développement pour la période 2020-2025 pour les 19 communes de l'ancienne Communauté de communes de Garlin, en mobilisant fortement les habitants et les acteurs locaux (associations, entreprises, porteurs de projets...).

Les communes du « Territoire Est » :
Aubous, Aydie, Baliracq-Maumusson, Boueilh-Boueilho-Lasque, Burosse-Mendousse, Castetpugon, Conchez-de-Béarn, Diusse, Garlin, Mascaraàs-Haron, Moncla, Mont-Disse, Mouhous, Portet, Ribarrouy, Saint-Jean-Poudge, Tadousse-Ussau, Taron-Sadirac-Viellenave, Vialer.



QU'EST-CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Le Projet de Territoire est une vision, un cap, une projection pour le territoire à l'horizon 2025

Il détermine des objectifs communs et les actions qui permettront d'assurer le développement et l'aménagement homogène pour les 19 communes situées à l'Est de la CCLB (ancienne Communauté de communes du canton de Garlin).

La priorité fixée au démarrage de la démarche a été la création d'une dynamique économique (commerce et artisanat, agriculture, tourisme...).

Cependant, il aborde tous les champs de la vie locale : enfance et jeunesse, services à la personne, numérique, santé, culture, sport, tissu associatif, environnement, mobilité...

À ce titre, il recoupera souvent des actions mises en place sur l'ensemble du territoire par la Communauté de communes et ses partenaires (Département, Syndicat des écoles, Syndicat mixte du Tourisme, Syndicat mixte Garlin-Pyrénées...) au travers de dispositifs tels que le Schéma du Numérique, le Contrat Local de Santé, le Plan Climat Air Énergie Territorial par exemple.

Ce projet de Territoire, mené avec l'expertise d'un cabinet d'études (ESPELIA) et validé par un comité de pilotage composé des 19 maires et d'élus de la Communauté de communes, est présenté ici sous une forme condensée. Le rapport complet présentant en détail le diagnostic, les enjeux et la stratégie déclinée en fiche-actions est téléchargeable sur le site www.cclb64.fr/projet-territoire-est.



LA PARTICIPATION AU CŒUR DE LA CONSTRUCTION DU PROJET

L'objectif était de réfléchir collégialement à l'avenir du territoire. Pour cela, une participation large a été organisée pour que chacun (habitant, entreprise, association, élu, porteur de projet...) puisse s'exprimer.

De nombreuses réunions ont ainsi été organisées durant l'année 2019 :

- **Réunion de lancement avec les maires et conseillers municipaux :**
29 janvier 2019 (41 personnes présentes)
- **Deux réunions de présentation à la société civile :**
12 et 19 février 2019 (87 personnes présentes)
- **12 entretiens thématiques et transversaux avec les forces vives :**
du 4 au 8 mars 2019 (48 participants)
- **Séminaire « Diagnostic » avec la société civile**
du 16 avril 2019 (31 participants)
- **Comité de pilotage « Diagnostic »**
le 6 mai 2019 avec les maires et les élus de la CCLB
- **Séminaire « Enjeux » avec la société civile**
le 28 mai 2019 (35 participants)
- **Comité de pilotage « Enjeux »**
le 7 octobre 2019 avec les maires et les élus de la CCLB
- **6 ateliers « plan d'action » entre élus et services :**
10 et 11 octobre 2019
- **Comité de pilotage « plan d'action consolidé » :**
7 novembre 2019 avec les maires et les élus de la CCLB
- **Atelier transversal élus et société civile :**
21 novembre 2019 (25 participants)
- **Restitution finale élus et société civile :**
27 janvier 2020



LE TERRITOIRE *EN BREF*

Organisation spatiale



- Un territoire rural, des paysages où se mêlent l'agriculture (polycultures, élevage, vignes, prairies), les forêts, les zones humides...
- Un maillage de 19 petits villages avec une polarité excentrée, la ville de Garlin, à l'ouest du territoire, qui centralise la majorité de la population, des services, des activités culturelles et sportives.
- Un éloignement des pôles urbains (Pau, Tarbes, Mont-de-Marsan) regroupant emplois, services, administrations et commerces.

Démographie

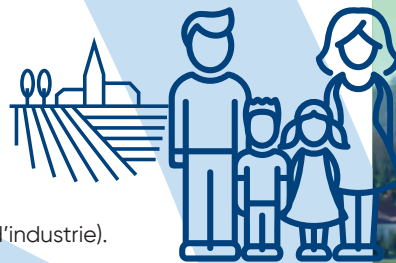
Une population stabilisée depuis une dizaine d'année, mais avec un solde migratoire plus important que le solde naturel. Après une baisse entre 1968 et 1999, la démographie du territoire connaît une légère croissance à partir des années 2000 (+ 265 habitants depuis 1999) portée principalement par la commune de Garlin (+ 203 habitants) ; l'Est du bassin de vie voit son nombre d'habitants diminuer durablement - 125 habitants entre 1968 et 2015) et l'Ouest voit sa population augmenter (+ 167 habitants sur la même période).

Une population plus âgée que la moyenne : les jeunes de moins de 20 ans représentent 18,58 % de la population (21,5 % dans les Pyrénées-Atlantiques) ; les plus de 65 ans représentent 28,8 % (22,2 % dans les Pyrénées-Atlantiques).

Un fort renouvellement : un quart des familles ayant des enfants scolarisés habite sur le territoire depuis moins de 5 ans.

Économie

Une économie basée sur l'agriculture, le commerce et les services (peu d'industrie). Une majorité d'employés, d'ouvriers et d'agriculteurs. Des revenus faibles : 8 % de moins que la moyenne départementale. Plus de 65 % des emplois occupés par les habitants sont hors des 19 communes.



19 communes
3739 habitants
 (INSEE 2015)

LES ATOUTS DU TERRITOIRE

vues par ses acteurs

« En daban ! Venez cultiver avec nous
les vertus de la vie »



o8

LES OPPORTUNITÉS POUR L'AVENIR

vues par ses acteurs

Quelques ingrédients
pour nos envies d'avenir...



o9

UN PROJET DE TERRITOIRE STRUCTURÉ AUTOUR DE 3 AMBITIONS ET 8 ENJEUX

AMBITIONS ENJEUX

Être un territoire
accueillant et entrepreneurial

- Enjeu 1 Tendre vers un développement équilibré et accueillir les familles
- Enjeu 2 Accueillir et soutenir les entreprises
- Enjeu 3 Accueillir les visiteurs

Être un territoire
vivant et épanouissant pour tous

- Enjeu 4 Accroître le nombre de jeunes et favoriser leur épanouissement
- Enjeu 5 Garantir une offre de services et d'activités
- Enjeu 6 Bien vivre et bien vieillir

Être un territoire
durable, solidaire et responsable

- Enjeu 7 Engager les transitions énergétique, environnementale et alimentaire
- Enjeu 8 Favoriser la mobilité, la proximité et le lien social



AMBITION

1

**Être un territoire
accueillant
et entreprenant**

ENJEU 1

► Enjeu 1

**Tendre vers un développement équilibré
et accueillir les familles**

**Établir des polarités
structurantes**

- Conforter la polarité principale de Garlin, qui accueille les commerces, services publics et de proximité indispensables à la vie quotidienne.
- Consolider une polarité complémentaire à l'Est du territoire autour des communes de Diusse, Conchez-de-Béarn et Portet, qui accueillent, entre autres, des équipements scolaires, des services péri et extra-scolaires, deux agences postales, un restaurant...

**Disposer des infrastructures
essentiels pour l'avenir**

- Maintenir les sites et capacités de scolarité primaire et secondaire déjà présents.
- Assurer le déploiement du réseau de fibre optique de sorte que tous les habitants soient desservis dans les 5 ans.

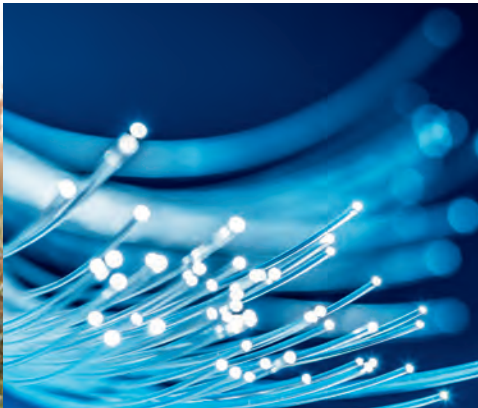


**Poursuivre la participation
au projet de développement
territorial du Madiran**

Treize communes du territoire Est sont situées sur l'appellation viticole Madiran et Pacherenc du Vic-Bilh qui façonne le paysage et participe à la dynamique économique locale. La Maison des Vins de Madiran porte un projet de développement territorial autour de cinq thèmes : l'œnotourisme, le développement économique, les jeunes vignerons, la recherche et développement et la création d'un observatoire. La Communauté de communes soutient ce projet par le financement d'un poste de chargé de développement et est associée aux réflexions concernant le renforcement de l'appellation.

Mieux accueillir les familles

- Développer une offre d'hébergement locatif abordable pour les jeunes sur le territoire : aides à la rénovation de l'existant.
- Améliorer la communication communautaire sur l'offre d'activités et d'évènements.
- Proposer et animer des lieux de rencontre et d'échanges et faire connaître des plateformes de partage.



► Enjeu 2

Accueillir et soutenir les entreprises**Poursuivre la commercialisation du Parc d'Activités Garlin-Pyrénées**

Afin de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur ce site, la Communauté de communes des Luys en Béarn créera une offre locative d'immobilier d'entreprises (hôtel d'entreprises, ateliers-relais) complémentaire à l'offre de terrains aménagés à vendre. Cela permettra aux porteurs de projet de démarrer aisément leurs activités, avant d'envisager la construction de leurs propres bâtiments sur site au bout de quelques années.

Soutenir l'agriculture dans toutes ses formes

Le positionnement de la Communauté de communes en matière d'agriculture devra être défini en 2020-21 en recherchant une intervention complémentaire aux actions des partenaires principaux (Chambre d'Agriculture, SAFER, Département, Région, syndicats...). Les besoins identifiés avec les acteurs du secteur sont à ce stade : faciliter le maintien des activités agricoles, faciliter la création et la transmission des exploitations, et entretenir la variété des productions végétales et animales.

Accompagner individuellement les entreprises et porteurs de projet

- Accompagner les cédants : avec l'appui des communes et des chambres consulaires, anticiper les cessations d'activités et proposer des solutions d'installations et de transmissions.
- Repérer et suivre les porteurs de projets : poursuivre et renforcer le service existant du Pôle développement économique de la CCLB permettant de recevoir et accompagner les porteurs de projets.
- Observer la conjoncture économique locale pour suivre les créations et radiations de sociétés, réaliser des diagnostics ciblés sur la présence de différents secteurs d'activités, connaître les offres de reprise d'entreprises locales.

Soutenir le commerce local

Plusieurs actions ont été ciblées : poursuivre le soutien à l'association ACSE, renforcer la dynamique de développement du marché de Garlin, encourager l'ouverture d'un point relais-colis, coordonner les ouvertures des commerces, sensibiliser les entreprises à la modernisation de la relation client (par le numérique), structurer une filière de services (non médicaux) à la personne.

Communiquer sur les métiers du territoire et les besoins des entreprises locales

- Faire connaître les métiers intéressants le territoire, aux jeunes et aux familles (agriculture, services à la personne), etc.
- Organiser des rencontres pendant la scolarité.



► Enjeu 3

Accueillir les visiteurs

Les Communautés de communes des Luys en Béarn et du Nord-Est Béarn ont créé ensemble un syndicat mixte du tourisme intercommunautaire, auquel elles confient à partir de 2020 leur compétence en matière de tourisme sur l'ensemble des deux territoires.

Ce syndicat sera chargé de définir une stratégie de développement touristique du territoire et de mettre en place les actions en découlant.



Pour le territoire Est de la CCLB, des orientations fortes sont identifiées :

- Proposer une destination propre au territoire en valorisant ses caractéristiques : territoire bien desservi par l'axe A65, mais authentiquement rural, maillage de petits villages, patrimoine rural, producteurs locaux, étape du circuit touristique du Madiran, camp de base pour aller à la mer, à la montagne, à Pau, Lourdes...
- Renforcer et professionnaliser l'offre d'hébergement touristique.
- Consolider les événements existants : événements sportifs, portes ouvertes des domaines viticoles de Madiran, festivals et concerts locaux (concerts des églises du Vic-Bilh, Jazz in Conchez...), tauromachie à Garlin.
- Mettre en valeur le patrimoine bâti, culturel et les paysages : par des visites guidées en ligne, des actions de médiation et d'animation, avec l'appui du service culture de la CCLB.





AMBITION

2

**Être un territoire
vivant
et épanouissant
pour tous**

ENJEU 4

► Enjeu 4

**Accroître le nombre de jeunes
et favoriser leur épanouissement**

**Conforter l'action
du syndicat des écoles en
faveur de l'enfance-jeunesse**

- Scolaire : construction, aménagement, entretien et gestion des écoles maternelles, élémentaires situées sur le territoire, à savoir sur Boueilh-Boueillo-Lasque, Diusse et Garlin, ainsi que l'organisation de la restauration dans les cantines scolaires.
- Périscolaire : gestion de l'accueil périscolaire, c'est-à-dire des temps avant et après l'école ainsi que les mercredis après-midi.
- Extrascolaire : gestion de l'accueil de loisirs pour les 3/11 ans sur les vacances scolaires.

**Développer le sentiment
d'appartenance au territoire
auprès des plus jeunes**

- Organisation d'une manifestation dédiée aux jeunes.
- Étendre le dispositif communautaire d'Ateliers Jeunes (petits travaux collectifs permettant aux jeunes de 14 à 17 ans de vivre une première expérience professionnelle).

**Faciliter
l'éducation/prévention
à destination des jeunes**

- Soutien à la parentalité : conférences et manifestations, actions co-organisées avec le collège de Garlin, soutien de l'association PROGRES, gestion d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP).
- Accompagnement scolaire et prévention décrochage scolaire par l'Association PROGRES.

**Faciliter la prise d'autonomie
des jeunes**

- Création d'une Résidence Jeunes, sur le modèle des Résidences Jeunes à Arzacq-Arraziguet et Thèze.
- Ouverture d'un Espace Jeunes pour les 11/15 ans (collégiens) sur les vacances scolaires, géré par le syndicat des écoles avec le soutien financier de la Communauté de communes.



► Enjeu 5

Garantir une offre de services et d'activités

Assurer une présence active et ciblée du service public

- Définir des points d'accès aux services publics sur le territoire, par le biais des mairies, d'espaces numériques, d'agences postales communales ou Maisons de Services Au Public (futurs Maisons France Services), en tissant un maillage complémentaire.
- Créer des points d'accès multi-services adossés à des commerces de proximité.

Renforcer l'accessibilité à l'information et lutter contre l'exclusion numérique

- Assurer un relais d'accueil, d'information et d'orientation de proximité dans les secrétariats des mairies, grâce à des échanges d'information entre communes et Communauté de communes.
- Développer les actions de l'espace numérique à Garlin en direction des publics en difficulté avec l'outil numérique.
- Faire de l'espace numérique à Garlin un lieu ressource pour les mairies, les bibliothèques, les agences postales dans le but de mieux accompagner les usagers.

Contribuer au maintien du tissu associatif

- Appuyer le développement d'un projet commun fédérateur entre les associations ou la création d'une journée des associations.
- Soutenir la montée en compétence des Présidents, Secrétaires et Trésoriers d'associations employeurs ou d'intérêt majeur pour le territoire par le biais de soirées d'informations, de formations et d'accompagnements ciblés.
- Créer et diffuser une base de données des associations locales de sport, loisirs et culture.



► Enjeu 6

Bien vivre et bien vieillir

Conforter l'activité de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Garlin

- Conserver un noyau de 4 médecins pour assurer les consultations à la MSP, les visites à domicile et les gardes en week-end.
- Maintenir et diversifier l'offre paramédicale :
 - Soins infirmiers, psychologue, sage-femme, podologue, ostéopathe
 - Consultations de spécialistes : gériatrie, diabétologie, diététique...

Prévenir les risques et promouvoir la santé

Le Contrat Local de Santé (CLS) Est Béarn est lancé pour la période 2020-2022. Dans ce cadre, des actions de prévention et de promotion de la santé permettront notamment de :

- Promouvoir l'activité physique et l'alimentation équilibrée.
- Prévenir les addictions : alcool, tabac, écrans.
- Prévenir la perte d'autonomie.

La santé environnementale est un autre axe de travail : information et lutte pour un habitat favorable à la santé, qualité de l'air intérieur, déchets, eaux, perturbateurs endocriniens...

Faciliter le maintien à domicile et sur le territoire des personnes âgées, handicapées ou isolées

- Poursuivre et faire connaître le soutien financier à l'adaptation du domicile, dans le cadre du Programme « Bien chez soi ».
- Apporter une aide aux aidants (familles) en faisant connaître l'offre existante d'aide aux aidants (portée par le Conseil Départemental).
- Renforcer l'offre d'accueil des personnes âgées, au-delà des EHPAD : accueil de jour, en privilégiant l'intergénérationnel, accueil temporaire et d'urgence, hébergement autonome en collectif.
- Soutenir les personnes isolées à domicile : en constituant une équipe de professionnels « de terrain » pour intervenir auprès de toutes personnes isolées et fragiles (âgées, handicapées, monoparentales...)



AMBITION

3

**Être un territoire
durable, solidaire
et responsable**

ENJEU 7

► Enjeu 7

Engager les transitions énergétique, environnementale et alimentaire

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial élaboré en 2020 pour l'ensemble de la Communauté de communes servira de support à la plupart des actions définies ci-dessous.

Conjuguer localement les transitions alimentaire et agricole

En s'appuyant sur les démarches du Conseil Départemental (Manger Bio&Local, Labels et Terroir) et du Pôle Métropolitain Pays du Béarn (Projet Alimentaire et Agricole Territorial) et en coopération avec les communes et les forces vives, il s'agit de :

- Poursuivre les initiatives en matière de restauration collective bio et locale.
- Organiser des rencontres régulières entre producteurs et consommateurs locaux.
- Recenser, suivre et faire connaître les rencontres entre producteurs et consommateurs locaux.
- Favoriser la transition vers une agriculture raisonnée et durable.
- Créer une filière d'alimentation bio et locale.

Poursuivre la transition énergétique et diminuer l'empreinte environnementale

- Accompagner la production locale d'énergie renouvelable : photovoltaïque, bois, méthanisation.
- Accompagner la conversion des installations (chauffage, moteurs) vers l'utilisation d'énergies renouvelables.
- Favoriser la sobriété énergétique du bâti : promouvoir le diagnostic énergétique du bâti avant travaux, accompagner les ménages modestes pour réduire leur facture énergétique, poursuivre l'offre de conseil et d'orientation en matière de rénovation énergétique.
- Réduire la production de déchets.



► Enjeu8

Favoriser la mobilité, la proximité et le lien social

Dans le territoire Est encore plus qu'ailleurs, les mobilités constituent un objectif essentiel pour tous les acteurs (jeunes, actifs, personnes âgées) parce qu'elles sont une condition essentielle d'accès à l'emploi, aux services et commerces de proximité. Cet objectif porte sur la recherche de solutions nouvelles pour créer du lien social entre les habitants, en allant vers eux et les uns vers les autres :

- Créer une solution de mobilité pour tous dans le cadre du Projet de Loi d'Orientation des Mobilités et d'une possible prise de compétence par la Communauté de communes.
- Développer une offre itinérante multi-services « ICI » (Information Camionnette Itinérante), avec une camionnette sillonnant régulièrement le territoire en lien avec le tissu associatif.
- Aménager une zone de covoiturage sur Garlin, en sortie de l'Autoroute A65 (compétence du Conseil Départemental).
- Promouvoir les solutions numériques de mise en relation de conducteurs et personnes sans véhicule du territoire.
- Établir un schéma des liaisons douces pour favoriser les déplacements à vélo, en créant des infrastructures adaptées en zone urbaine et en identifiant les trajets propices au sein du territoire.
- Encourager et faciliter le covoiturage et l'entraide par le voisinage et les jeunes.



MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le projet de territoire est un ensemble d'actions portées par différents acteurs : entreprises, communes, associations, Communauté de communes, Département, Syndicat des écoles, Syndicat mixte du Tourisme, Syndicat mixte Garlin-Pyrénées...

C'est l'action conjuguée de toutes les parties qui assurera la réussite du programme.

Afin de s'en assurer, la Communauté de communes, au travers de ses instances, de ses élus et de ses services, pilotera la vie du projet. Son rôle consistera à :

- Mettre en œuvre et animer des actions portées directement par la Communauté de communes.
- Soutenir et accompagner la mise en œuvre des actions portées par les partenaires.
- Organiser et animer différentes instances de concertation (comité de pilotage, groupes de travail).
- Susciter et appuyer la participation des acteurs et des habitants.
- Assurer l'évaluation technique et financière du projet.



